

ACTION N° 21

Déployer le Contrat Territorial de développement des ENR thermique et de Récupération

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L’ACTION

Le Contrat Territorial de développement des ENR thermique et de Récupération (CTENR) est une démarche mutualisée au niveau départemental dans le cadre d’un contrat entre l’ADEME et le SEV pour :

1. Faire émerger des projets d’ENR thermique et de récupération (Maîtrise d’ouvrage public et privé),
2. Mobiliser les aides à l’investissement du Fonds chaleur pour les énergies suivantes : bois énergie, géothermie pour le chauffage et le refroidissement (sur nappe ou sur sondes), réseaux de chaleur chaud et/ou froid, chaleur fatale, solaire thermique.

La démarche sera articulée avec le schéma directeur des ENR (voir fiche action précédente) et permettra de faire bénéficier aux maîtres d’ouvrage intéressés des soutiens suivants :

- 1. Note d’opportunité gratuite pour :**
 - Les acteurs publics ou parapublics : collectivités, bailleurs sociaux, établissement de santé,
 - Les acteurs privés (hors particuliers) : Entreprises industrielles et commerciales, hôtels, campings, bureaux, entreprises agricoles, copropriétés.
- 2. Aides financières possibles une fois le contrat d’objectif signé :**
 - Aides pour la réalisation des études de faisabilité et éventuelles études associées (par exemple test de réponse thermique pour de la géothermie, AMO globale performance énergétique ou qualité environnementale, etc.) : de 50 à 70% du montant étude HT (soutien financier de la Région).
 - Aides à l’investissement pour la réalisation des travaux liés à la mise en œuvre d’une source d’énergie renouvelable thermique : elles dépendent du type d’énergie utilisé et de la puissance de l’installation ; elles représentent 30 à 80% du montant travaux HT (soutien financier de l’Ademe et de la Région).

PILOTE	OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
SEV	SEV/PNRL/ALTE Luberon Sorgues Entreprendre	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Maîtrises d’ouvrage publiques (EPCI et communes) et privées	ADEME, Région, Communes forestières via la mission régionale bois énergie	
CADRE DE L’ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES	CCPSMV	Action T11 et T13 du PAED
	CALMV	CRTE Objectif stratégique 2 Accélérer la sobriété énergétique 2.4 Réduire et compenser les consommations énergétiques 2.4.2 Accompagner la rénovation thermique des bâtiments publics 2.4.3 Accompagner la rénovation énergétique des logements 2.2 Développer les énergies renouvelables 2.2.1 Accompagner la mise en place de panneaux photovoltaïques 2.2.3 Accompagner le développement des énergies renouvelables

REFERENTS CCPSMV			
Techniciens :	Elu(s) :		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

REFERENTS CALMV			
Techniciens : Laurence CHABAUD-GEVA	Elu(s) : Sylvie GREGOIRE		
NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	
	Investissement	Selon les projets
	Recette/Financements	Financement animation ADEME Fonds chaleur et région : 30 à 80% du montant travaux HT selon les projets

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	- Prospection des maîtres d'ouvrage - Réalisation des notes d'opportunité et des études de faisabilité
2023	- Réalisation des notes d'opportunité et des études de faisabilité - Montage des dossiers Fonds chaleur et réalisation des travaux
2024	- Réalisation des notes d'opportunité et des études de faisabilité - Montage des dossiers Fonds chaleur et réalisation des travaux
2025	- Etude du renouvellement du COTER
2026	-
2027	-

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
	TERTIAIRE INDUSTRIE AGRICULTURE RESIDENTIEL	

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS/RESULTATS
Nombre de notes d'opportunité	A renseigner à posteriori
Nombre d'études de faisabilité	A renseigner à posteriori
GWh/an d'énergie renouvelable thermique produite	A renseigner à posteriori
COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	-
CONSULTATION HABITANTS	-